

Le logement, parent pauvre du quinquennat et relégué de la campagne présidentielle

23 mars 2022

CONFERENCE DE PRESSE

Mercredi 23 MARS

TOULON, Bourse du travail

Introduction par [André Cheinet](#), Président d'Indecosa CGT 83

Intervention de [Jean Paul Jambon](#), Fondation Abbé Pierre

Intervention de [Roberto Liliane](#), CNL

Intervention de [Gilberte Mandon](#), FSU

Intervention de [Chaperon Mireille](#), ligue des droits de l'homme



« errare humanum est, perseverare diabolicum »

« L'erreur est humaine, persévérer est diabolique »

Des orientations de début de mandat percutées dès les premiers mois par des arbitrages financiers profondément inégalitaires, des coupes budgétaires inédites au détriment des allocataires APL et des bailleurs sociaux, et qui se sont prolongées tout au long du quinquennat...ce que le Président de La République reconnaissait et regrettait le 2 février 2022 lors de la présentation du rapport sur le logement de la Fondation Abbé Pierre ; On ne peut que regretter que ce « mea culpa » n'ait pas été suivi d'un redressement immédiat de la situation.

CONSTATS :

- Le nombre de sans domicile a doublé depuis 2012 et s'élève à au moins 300000 personnes,
- Particulièrement coûteux pour les finances publiques, le nombre de nuitées hôtelières a quintuplé en 11 ans,
- En sept ans, la demande de logement social a progressé cinq fois plus vite que le nombre de ménages et deux fois plus vite que le nombre de logements sociaux,
- La production de logements sociaux est en baisse constante depuis le début du quinquennat à un niveau qui n'a jamais été aussi bas depuis 15 ans,
- Les prix des logements ont crû de 154% depuis 20 ans,
- Les aides publiques au secteur du logement, exprimées en % du PIB diminuent depuis 10 ans et n'ont jamais été aussi basses (1,6% en 2020) alors que les recettes fiscales que rapporte le logement à l'Etat ont plus que doublé en 20 ans (79 milliards d'€). Selon l'institut des politiques publiques (IPP) les mesures prises au cours du quinquennat ont abouti à diminuer le niveau de vie des 5% les plus pauvres,
- Attaques contre les piliers structurels de la politique sociale du logement (les APL, et le logement social avec la RLS) atermoiements face à la régulation du marché de l'immobilier, entraînant la difficile montée en puissance du plan quinquennal pour le logement d'abord ; au final, on

constate que la place du logement dans les politiques publiques et le faible intérêt que suscite le sujet, phagocyté par des thèmes fracturant la population, amplifiés par la situation internationale, empêchent d'en faire un enjeu politique majeur alors que son coût (loyer + charges) représente de 35 à 55% des ressources des ménages et la hausse des coûts des énergies ne va rien arranger !

Dans le Var, on constate depuis plus de 15 ans la persistance du même nombre de demandeurs de logements sociaux (30000 familles), le même besoin de construire 32000 logements sociaux.

En face, ce sont désormais 43 communes assujetties à la loi SRU dont 37 faisant l'objet de prélèvements pour insuffisance de logements sociaux dont 19 faisant l'objet de pénalités majorées pour non-respect des objectifs.

Le bilan de la période triennale en cours devrait faire apparaître un nombre sensiblement accru de communes défaillantes.

Concernant l'incidence de la loi 3DS, si l'on doit se réjouir qu'elle prolonge la mise en application de la loi SRU, fixée initialement à 2025, pour se conformer aux objectifs de 25 % de logements sociaux, on pourra sans doute regretter certaines possibilités d'accommodements.

Mais la réalité oblige à dire que compte tenu de la situation des communes varoises concernées, les retards pris sont tels que cela influera peu...sauf sans doute à permettre au Préfet d'être moins exigeant quant au montant des majorations des pénalités à la grande satisfaction des Maires défaillants et au grand dam des demandeurs de logements, lesquels réclament avant tout, UN LOGEMENT.

Reste la grande question des expulsions locatives et de leur prévention, ainsi que celle du relogement.

La fin prochaine de la trêve hivernale va se manifester par de très nombreux recours à la force publique pour des décisions prises et cumulées lors de la pandémie. Le suivi du devenir des personnes expulsées restant posé.

En matière de prévention, si on se doit de noter une forte implication des services de l'Etat et du Département, cela ne parvient pas à occulter la réalité de l'accroissement de la précarité en particulier pour les familles monoparentales et l'émergence des personnes retraitées et âgées, sans omettre la question du logement des jeunes et de la précarité de leur situation mise en évidence lors de

la pandémie.

On se doit de regretter que de nombreuses personnes en difficultés ne connaissant pas leurs droits ou ne les faisant pas valoir en ayant recours aux divers dispositifs de prévention se retrouvent confrontées à des situations dramatiques.

Nos exigences :

- Eradiquer le sans abrisme (« je ne veux plus de SDF d'ici un an » E Macron, Présidentielle 2017)
- Prioriser la construction de logements sociaux et très sociaux
- Réguler les marchés en encadrant les loyers et instituer une sécurité sociale du logement
- Redistribuer les richesses issues de la rente foncière et immobilière
- Eradiquer les passoires énergétiques
- Refuser les expulsions sans relogement digne (les nuitées d'hôtel ne sont pas des relogements)
- Renforcer la communication pour une meilleure connaissance des divers dispositifs de prévention, ainsi que le suivi social et juridique de familles.

Collectif départemental Varois pour le droit au logement pour tous :

Indecosa CGT 83, Fondation Abbé Pierre, DAL Toulon, DAL La Seyne, UDEL, LDH, FSU Var, Solidaires Var, ATTAC Var, CNL 83, solidaire 83.

lien : [**Plateforme Un Logement pour Tou-Te-s**](#)